

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025

n°D20251016 – 03a

Objet : Adhésion de la commune de Bois de la Pierre au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne Réseau31

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération de la commune de Bois de la Pierre en date du 3 octobre 2025, en faveur de son adhésion à Réseau31, pour les compétences suivantes :

B. Assainissement Collectif :
B1 : Collecte des Eaux Usées
B2 : Transport des Eaux Usées
B3 : Traitement des eaux usées

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 7.1 des statuts, cette adhésion prendra effet à la date de l'arrêté préfectoral ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 7.1 de nos statuts, l'adhésion de la commune de Bois de la Pierre à Réseau31 qui sera rattachée à la Commission territoriale n° 7 - Coteaux du Touch, cette adhésion prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2027 ;

Article 2 : d'approuver le transfert des compétences suivantes :

B. Assainissement Collectif :
 B1 : Collecte des Eaux Usées
 B2 : Transport des Eaux Usées
 B3 : Traitement des eaux usées

Article 3 : d'approuver la modification statutaire induite par cette adhésion et de solliciter Monsieur le Préfet pour prendre l'arrêté correspondant.

Résultat du vote	Pour	110	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

